



Conservatoire d'espaces naturels Midi-Pyrénées

Rapport de synthèse

Actions entreprises sur le site de la « Combe de la Coulière » Commune de Séniergues (46) Septembre 2011 à décembre 2012



Rédaction des informations mises à disposition par Erwan GLEMAREC & David DEMERGES

Décembre 2012



Ce programme est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Midi-Pyrénées avec le Fonds européen de développement régional.

S O M M A I R E

1. RAPPEL DES ACTIONS DU PLAN DE GESTION	2
1.1. OBJECTIFS DE GESTION	2
1.1.1. Objectifs à long terme	2
1.1.2. Objectifs du Plan de gestion	2
1.2. ACTIONS DE SUIVIS ET INVENTAIRES : LES RHOPALOCERES (PAPILLONS DE JOUR)	3
1.2.1. La méthodologie	3
1.2.1. Résultats 2012	3
1.3. ACTIONS DE GESTION REALISEES A PARTIR DE L'AUTOMNE 2011 ET PREVISIONNEL	5
1.3.1. Actions de gestion réalisées à partir de septembre 2011	5
1.3.1. Actions prévues pour 2013	9
2. CONCLUSION	10

1. RAPPEL DES ACTIONS DU PLAN DE GESTION

1.1. OBJECTIFS DE GESTION

1.1.1. OBJECTIFS A LONG TERME

D'après les inventaires naturalistes effectués ces dernières années, la Combe de la Coulière montre clairement des enjeux d'intérêt notable concernant les cortèges d'espèces liées aux milieux prairiaux de type humide.

Pour la prairie de fauche, l'objectif principal de la gestion à long terme est : **Conserver les actions agricoles en place pour entretenir les milieux.**

De plus, dans la mesure du possible et en tenant compte de la petite surface du site, l'autre objectif à long terme est : **Favoriser la diversité biologique du site.**

1.1.2. OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION

Les objectifs du plan de gestion sont rassemblés dans le tableau suivant :

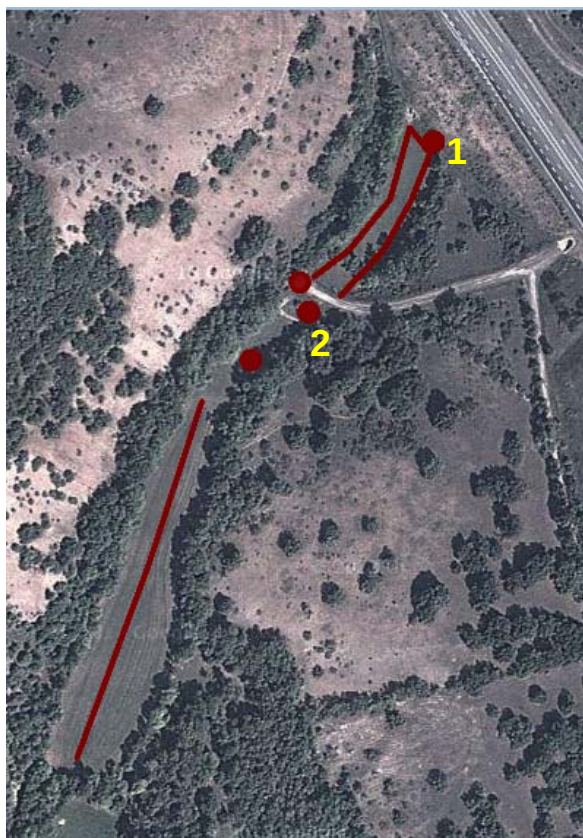
Objectifs à long terme	Contrainte	Objectifs opérationnels et actions
1 Conserver les actions agricoles en place pour entretenir les milieux	Fermeture et assèchement du milieu	1. Conserver une dynamique d'actions agricoles extensives avec fauche tardive favorable à la diversité biologique actuelle des prairies naturelles. Ces pratiques pastorales sont favorables au maintien de nombreuses espèces patrimoniales de rhopalocères.
2 Favoriser la diversité biologique du site		2. Conserver les alimentations hydrauliques des habitats humides. 3. Laisser vieillir les peuplements bocagers arborés, pour favoriser les espèces sylvoles et leur cortège d'espèces liés au milieu humide, notamment 4. Favoriser les espèces à enjeux patrimonial

1.2. ACTIONS DE SUIVIS ET INVENTAIRES : LES RHOPALOCERES (PAPILLONS DE JOUR)

1.2.1. LA METHODOLOGIE

Les principaux enjeux naturalistes identifiés dans le plan de gestion étant les papillons de jour, des suivis sont effectués annuellement sur le site.

La méthodologie est simple : à raison de 3 passages par an, un itinéraire fixe parcourt l'ensemble des parcelles du CEN MP, et les papillons sont comptés le long de ce transect. Cet itinéraire est découpé en section, chaque section étant homogène du point de vue des habitats.



Itinéraires de suivi des papillons de jour sur le site de la Coulière.

1.2.1. RESULTATS 2012

Les passages ont été effectués en 2012 aux dates suivantes : 28/05, 26/06, 27/08. 38 espèces ont été observées en 2012 :

Aporia crataegi (Linnaeus, 1758)
Argynnis paphia (Linnaeus, 1758)
Boloria dia (Linnaeus, 1767)
Brenthis daphne (Denis & Schiffermüller, 1775)
Coenonympha arcania (Linnaeus, 1761)
Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)

Colias alfacariensis Ribbe, 1905
Cupido alcetas (Hoffmannsegg, 1804)
Cupido minimus (Fuessly, 1775)
Erynnis tages (Linnaeus, 1758)
Gonepteryx cleopatra (Linnaeus, 1767)
Hamearis lucina (Linnaeus, 1758)
Hipparchia fagi (Scopoli, 1763)
Iphiclides podalirius (Linnaeus, 1758)
Issoria lathonia (Linnaeus, 1758)
Lasiommata megera (Linnaeus, 1767)
Limenitis reducta Staudinger, 1901
Lycaena tityrus (Poda, 1761)
Maculinea arion Linnaeus, 1758
Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)
Melanargia galathea (Linnaeus, 1758)
Melitaea parthenoides Keferstein, 1851
Melitaea phoebe (Denis & Schiffermüller, 1775)
Minois dryas (Scopoli, 1763)
Plebejus idas (Linnaeus, 1761)
Polygonia c-album (Linnaeus, 1758)
Polyommatus bellargus (Rottemburg, 1775)
Polyommatus dorylas (Denis & Schiffermüller, 1775)
Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)
Pyrgus armoricanus (Oberthür, 1910)
Pyrgus malvoides (Elwes & Edwards, 1897)
Pyronia tithonus (Linnaeus, 1771)
Satyrrium ilicis (Esper, 1779)
Spialia sertorius (Hoffmannsegg, 1804)
Thymelicus acteon (Rottemburg, 1775)
Zygaena fausta (Linnaeus, 1767)
Zygaena sarpedon (Hübner, 1790)
Zygaena trifolii (Esper, 1783)

Parmi celles-ci, 3 espèces sont considérées comme patrimoniales :

- *Plebejus idas* : assez bien répandu dans l'étage subalpin des Pyrénées, l'Azuré du genêt est rare et localisé dans le reste de la région. Xérothermophile calcicole, cette espèce semble avoir disparue de nombreuses localités de plaine, en partie dû à l'abandon de pratiques agricoles extensives (pâturage) et au morcellement de son habitat de prédilection (mesobromion, xerobromion). 1 individu a été observé sur le site, buvant en bord de la mare.
- *Polyommatus dorylas* : connu historiquement sur le site, nous ne l'avons retrouvé qu'en 2011, avec l'observation d'un individu. En 2012, plusieurs individus ont été observés (mâles, femelles), ce qui confirme l'existence d'une population locale bien implantée. Comme pour l'espèce précédente, les observations en plaine se raréfient pour cette espèce xérothermophile calcicole, alors que l'on trouve encore de belles populations plus en altitude, dans les Pyrénées.
- *Zygaena sarpedon* : bien que présente dans toute la région, il existe peu d'observations de cette espèce très discrète qui vit sur les panicauts (*Eryngium campestre*).



De gauche à droite : *Zygaena sarpedon*, *Polyommatus dorylas* et *Plebejus idas*. Photos D. Demergès.

Le passage sur les transects où la diversité a été la plus importante fut le 26/06, ce qui s'explique par le fait que la prairie, selon les préconisations du CEN MP, a été fauchée tardivement (le 23 juillet 2012), soit 2 jours avant le relevé de juillet.

Lors de cette période de fauche, les espèces ont besoin de zones refuges, et notamment de zones nectarifères. Le 25/07, si le relevé sur les transects n'a permis de noter que 4 espèces, les observations en bordure (points 1 et 2, carte ci-dessus) ont permis de recenser 29 espèces, dont la majorité butinaient sur l'origan (*Origanum vulgare*). La conservation de ces secteurs de nourriture pour les adultes est donc primordiale pour les rhopalocères pendant la période de fauche.

Une réflexion de corridor écologique pour les papillons de jour a également été menée en parallèle, pour permettre à la fois aux espèces présentes directement sur le site du CEN MP, d'échanger avec les populations locales existantes, mais aussi pour permettre aux espèces présentes à proximité de pouvoir bénéficier de ces ressources nectarifères (voir l'action 1.3).

1.3. ACTIONS DE GESTION REALISEES A PARTIR DE L'AUTOMNE 2011 ET PREVISIONNEL

1.3.1. ACTIONS DE GESTION REALISEES A PARTIR DE SEPTEMBRE 2011

Le tableau ci-après résume les actions engagées sur le site entre septembre 2011 et fin 2012 :

Unités de gestion / Parcelles cadastrales et (ou) activités	Actions proposées par le CEN MP	Date d'intervention	Equivalent temps salarié CENMP en Homme/Jour
Prairie de fauche	Action 1.1 Gestion des lisières de la haie et du chemin ombragé	Juin 2012	1
	Action 1.2 Actions de fauche mécaniques	23 juillet	0,25
	Action 1.3 Limiter l'isolement des populations rhopalocères du site et favoriser sa diversité biologique	Juillet	3
Animation locale et foncière	Action 2.4 Commission de gestion	Juillet	0,25

Action 1.1: « Gestion des lisières de la haie et du chemin ombragé »

Dans la continuité des actions engagées en 2011 pour garantir le maintien de la prairie de fauche humide sur un maximum d'espace disponible, le technicien de gestion du CEN MP a assuré la fauche des zones non mécanisables. La matière a été ramassée et exportée sur les tas de compostage les plus proches.



Actions de fauche manuelles des zones non mécanisables en 2012

Action 1.2: « Actions de fauche mécanisées »

En 2012, M.DELMAS est intervenu pour réaliser des actions mécanisées, dans le respect des dates de fauche tardives préconisées par le CEN MP. Celles-ci visent à la conservation d'un milieu ouvert, idéal pour une végétation basse, et diversifiée, propice à l'alimentation de l'entomofaune (papillons, araignées et criquets).



Prairie humide suite aux actions de fauche 2012

Action 1.3: « Limiter l'isolement des populations de rhopalocères du site et favoriser sa diversité biologique »

Avec l'abandon progressif par les troupeaux de certaines zones de pâturage, sans nul doute en raison de la faible qualité fourragère, certains secteurs de prairies et de landes limitrophes de la propriété humide du CEN MP ont lentement été recolonisés par la forêt qui y a repris ses droits. L'interconnexion qui existait entre les différentes zones prairiales locales a donc progressivement disparu.

Dans le but de recréer une nouvelle dynamique d'échange et un brassage des populations d'espèces de rhopalocères locales (mais cela concerne également d'autres groupes d'invertébrés), le technicien de gestion du CEN MP est intervenu pour des travaux de tronçonnage et d'élagage.

Les 19, 20 et 23 juillet 2012, deux « couloirs à papillons » ont donc été créés afin de reconnecter la parcelle du CEN MP aux espaces ouverts les plus proches, propices aux papillons. Les bois et rémanents ont été évacués et mis en tas compact pour compostage dans une zone restreinte, selon les accords passés avec le propriétaire voisin.



Travaux correspondants à l'ouverture de deux
« couloirs à papillons »



Action 2.4: « Commission de gestion »

Avant de débiter les travaux à engager sur les bordures de la prairie de fauche, le technicien de gestion du CEN MP a rencontré M. DELMAS sur le terrain. L'exploitant agricole de la parcelle CEN MP est également le gestionnaire des pâtures limitrophes.

Au cours de cette rencontre, M. DELMAS a donné son accord de principe quant aux actions futures entreprises par le CEN MP. Il s'est d'ailleurs satisfait de la création de nouveaux couloirs herbacés, propices au pâturage de son troupeau.

1.3.1. ACTIONS PREVUES POUR 2013

Le tableau ci-dessous résume les actions envisagées sur le site suite au déroulement des événements des années 2011 et 2012.

Unités de gestion / Parcelles cadastrales et (ou) activités	Actions proposées par le CEN MP	Date d'intervention	Equivalent temps salarié CENMP en Homme/Jour
Prairie de fauche	Action 1.1 Gestion des lisières de la haie et du chemin ombragé	Juin	1,5
	Action 1.2 Actions de fauche mécaniques	Mi-Juillet /mi-aout	0,25
	Action 1.3 Limiter l'isolement des populations rhopalocères du site et favoriser sa diversité biologique	Aout	1,5
Animation locale et foncière et « porté à connaissance »	Actions 2.4 Visite de terrain, surveillance du site, contacts avec les riverains et usagers et logistique (travail de bureau)	Toute l'année	1

Des précisions sont apportées concernant les actions de génie écologique.

Action 1.1: « Gestion des lisières de la haie et du chemin ombragé »

Dans la continuité des actions engagées en 2011 et 2012, le technicien de gestion du CEN MP assurera la fauche des zones non mécanisables. La matière ramassée sera exportée sur les tas de compostage les plus proches.

Action 1.2: « Actions de fauche mécaniques »

M. DELMAS s'est engagé à assurer une fauche tardive entre Juillet (au plus tôt) et mi-août de l'année 2013 et pour les années à venir.

La gestion future, par fauche tardive et exportation régulière pourra permettre une meilleure diversité floristique et faunistique amenant de nouveaux enjeux.

Par la fauche, nous conserverons en effet un milieu idéal pour la végétation basse, ouverte et diversifiée propice à l'alimentation de l'entomofaune (papillons, araignées et criquets). Par l'exportation du résultat de fauche, nous limiterons l'enrichissement du sol et permettrons l'expression de la flore des habitats prairiaux.

Action 1.3: « Limiter l'isolement des populations rhopalocères du site et favoriser sa diversité biologique »

Dans la continuité des actions engagées en juillet 2012, le technicien de gestion du CEN MP assurera la coupe et l'exportation des rejets qui s'exprimeront sur les souches des couloirs créés pour la migration des papillons. En marge du pâturage effectué par les ovins, cette action est nécessaire pour éviter la fermeture du milieu. Les rémanents seront ramassés et exportés sur les tas de compostage les plus proches.

Action 2.4: « Surveillance du site et contacts avec les riverains et usagers »

Le technicien de gestion du CEN MP assurera plusieurs passages sur le site au cours de l'année de sorte à s'assurer que tout est en ordre.

2. CONCLUSION

Les actions de gestion prévues pour 2013, en lien direct avec les objectifs du plan de gestion, devront continuer d'être couplées avec les actions de suivis scientifiques, principalement celui sur les rhopalocères (papillons de jour). Au vu des résultats de 2012, la gestion mise en place sur ce site semble être très favorable, et la création de couloirs de connexions devrait permettre d'augmenter les échanges avec les secteurs environnants.